



AAPARS

Association des Artistes Peintres
Affiliés de la Rive-Sud

Babill'AAPARS

C.P. 261, Saint-Bruno (Québec) J3V 4P9
www.aapars.com

Avril 2009



PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - LUNDI LE 11 MAI



Notre invité : M. Renald Gauthier

Né le 9 février 1946, à Saint-Adrien dans les Cantons de l'Est, Réнал Gauthier passe toute son enfance à la campagne. Ses études l'amèneront à Sherbrooke où il côtoie différents artistes et artisans.



Diplômé en Lettres et en Sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke, il y poursuit sa formation en arts ainsi qu'à l'Université Bishops de Lennoxville.



Son intérêt pour les arts l'amène à expérimenter différents moyens d'expression. À partir du début des années 80, il se consacre activement à la peinture, tout en poursuivant une carrière d'enseignant. En 1985, il est l'artiste invité au Salon du Livre d'Asbestos. La Galerie La Falaise de Sherbrooke présente ses œuvres. C'est le début d'une belle aventure. Pendant dix ans, il peint des scènes d'hiver qui sont distribuées un peu partout à travers le monde. En 1988, il fonde le RAAR (Regroupement des Artistes et Artisans de la Région) et La Galerie la Différence de North Hatley expose ses œuvres. Depuis 1999, il préside l'organisation du "Symposium des Arts de la Rue à Danville", Québec. En 1995, il

quitte l'enseignement pour se consacrer exclusivement à la peinture. Au Symposium de Danville en 2000, il remporte le prix du jury. En 2002, il assume la présidence du symposium d'art de la FADOQ à Sherbrooke.

On lui décerne le prix "Jean-Paul Lapointe" en 2006, lors du dernier Symposium des Arts de la rue de Danville. Ce prix est remis par la Ministre de la Culture du Québec, Madame Lyne Beauchamps. Voté par ses pairs comme étant l'artiste le plus rassembleur dont la générosité et la chaleur humaine sont remarquables.



Votre Conseil d'Administration à l'AAPARS

Jacques Landry, Président	450-461-3796
Danielle Tremblay, Vice-Présidente	450-446-5208
Michel Côté, Trésorier	450-676-6581
Nicole Hénault, Secrétaire	450-446-7085
François Gagnon, Directeur au développement culturel	450-674-4821
Lorraine Arsenaull, Directrice aux expositions	450-461-0114
Marcel Monette, Directeur aux communications	450-441-6229
Lise Masson, Directrice au recrutement	450-649-1454
Hughette Prince, Directrice à la formation	450-653-2527
Colette Legrand, Directrice au développement des artistes	450-441-2745
Suzanne Lord, Directrice au journal suzannelord@videotron.ca	450-441-0143

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain	450-441-2085
Nicole Béland	450-619-6035
Hugo Bellemare	450-649-4204
Monique Borduas Cantin	450-922-9655
Estelle Brissette	450-467-8581
André Brisson	450-653-1947
Johanne Brousseau	450-649-0156
Geneviève Desrochers	450-468-1441
Céline Desrosiers	450-550-1729
Isabelle Dessureault	450-653-4548
Denise Drapeau	450-536-0445
Denis Hardy	450-441-7913
Francoise Jeker	450-447-0907

Exposé technique du 6 avril



LUCE LAMOUREUX

Artiste-peintre – Aquarelliste

Elle compte à son actif plusieurs expositions solo, expositions collectives et symposiums. Elle donne également des cours et des ateliers d'aquarelle. Ses œuvres se retrouvent en galeries.

DÉMARCHE ARTISTIQUE : Luce Lamoureux, aquarelliste et peintre de la fleur fut immédiatement fascinée par ce médium à cause de sa spontanéité et de sa transparence. La poésie dégagée par la flore à toutes les saisons inspire particulièrement cette artiste dans un tourbillon de formes et de couleurs en essayant de nous transmettre sa passion. Les fleurs, ses couleurs et ses parfums possédant un pouvoir grandiose de sincérité et de beauté aident cette artiste à créer dans son oeuvre une atmosphère remplie d'émotions en nous transportant dans une rêverie profonde. Par ses aquarelles, elle nous suggère les fleurs par des taches de couleurs s'intégrant à une espèce de flou chromatique, un univers en mouvement, un univers de poésie.



Exposé technique du 1er juin

JUAN MANUEL VASQUEZ

Artiste-peintre – Techniques mixtes

"Ses portraits nous renvoient aux origines de l'humanité"



Juan Manuel Vasquez entre en contact avec les arts visuels dans les années soixante-dix à l'École des Arts plastiques du Guatemala. En 1981, après avoir obtenu le titre de professeur d'école primaire et avoir fait des études de droit, tout en réalisant ses premières œuvres, il doit s'exiler de son pays. Il s'installe alors au Mexique où il coordonne d'abord des projets d'aide aux réfugiés du Guatemala et du Salvador. Par la suite, il travaille à la section des dessins et des arts de la Commission des droits humains du Guatemala. Parallèlement, il réalise des toiles avec techniques mixtes, des collages et plusieurs dessins.

vasquez-arte.blogspot.com

Nouvelle directrice au Journal :

Veillez prendre note que nous avons une nouvelle directrice au journal, Suzanne Lord entrera en fonction pour la parution du Babill'AAPARS du mois de mai. Si vous désirez passer une annonce dans le Babill'AAPARS concernant une exposition ou tout autre événement, vous pouvez communiquer avec Suzanne Lord par courriel à suzannelord@videotron.ca au moins deux semaines avant l'exposé technique.

Nous désirons remercier Catherine Ayotte de son implication des derniers mois.

Remerciements aux membres du C.A.

Je voudrais remercier chaleureusement les membres du C.A. dont le poste était en élection lors de l'assemblée générale annuelle du 9 mars dernier, d'avoir si généreusement renouvelé leur mandat pour un autre deux ans. Nous sommes privilégiés de pouvoir bénéficier de leur expérience et de leur savoir-faire. Je suis personnellement témoin qu'ils donnent beaucoup de leurs précieux temps afin que l'AAPARS poursuive sa mission pour le bien de ses membres.

Un gros merci à : Lorraine Arsenault (Directrice aux expositions), Nicole Hénault (Secrétaire), Colette Legrand (Directrice au développement des artistes professionnels), et Danielle Tremblay (Vice-Présidente)

Merci à Diane Malo et Catherine Ayotte qui ont généreusement donné de leur temps. Merci et bienvenue à Marcel Monette pour avoir accepté le poste de directeur aux communications et à Suzanne Lord pour le poste de directrice au journal.

Un gros merci également aux relationnistes qui ont renouvelé leur mandat : Estelle Brissette, Céline Desrosiers, Denise Drapeau, Johanne Brousseau et Isabelle Dessureau et finalement bienvenue à Geneviève Desrochers à titre de relationniste.

Jacques Landry, Président

Expo-concours d'automne, édition 2009

L'exposition concours se tiendra samedi et dimanche les 17 et 18 octobre 2009 au Centre Marcel-Dulude à Saint-Bruno-de-Montarville.

L'exposition est offerte uniquement aux membres de l'AAPARS en règle au moment de la sélection et de l'exposition. Tout comme l'an dernier, la sélection des artistes se fera par un jury qualifié d'après les dossiers reçus. **Nous pouvons accueillir un maximum de 75 exposants, chacun ayant droit à deux surfaces d'accrochage juxtaposées** à angle de 90°, chacune ayant une superficie d'environ 46 pouces de large par 72 pouces de haut. Le coût est de **70 \$** par exposant, payable à l'AAPARS en date du 31 mai. Le chèque sera encaissé uniquement sur sélection de l'artiste.

Un total de 2 000 \$ sera remis en bourses et certificats-cadeaux Omer DeSerres aux gagnants. Les trois premiers prix dans la catégorie Art Figuratif recevront respectivement une bourse de 500 \$, 300 \$ et 150 \$. Les deux premiers prix dans la catégorie Art Non Figuratif (Art abstrait et Art contemporain) recevront respectivement une bourse de 500 \$ et 300 \$. De plus, cinq artistes se mériteront une mention honorifique toutes catégories et recevront chacun un certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$.

Les artistes gagnants des trois premiers prix dans la catégorie "Art Figuratif" et des deux premiers prix dans la catégorie "Art Non Figuratif" (Art Abstrait et Art Contemporain) ne seront pas admissibles au concours pour les deux prochaines années, mais pourront participer à l'exposition dans la catégorie hors-concours.

Les gagnants des trois premiers prix de l'année **2008** ne seront pas admissibles au concours mais peuvent s'inscrire à l'exposition dans la catégorie "Hors-concours".

Pour vous inscrire, vous devez **obligatoirement** nous faire parvenir par la poste :

1. Le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli ;
2. Votre chèque de 70 \$ libellé au nom de l'AAPARS et daté du 31 mai 2009 ;
3. Votre dossier d'artiste **imprimé** comprenant au minimum les informations suivantes :
 - a. Votre **curriculum vitae** ;
 - b. Votre **démarche artistique sur une page séparée** ;
 - c. **Quatre ou cinq photos représentatives** de vos œuvres récentes, chacune d'elle bien identifiée (titre, médium et dimension) ;
4. Une enveloppe au format de votre dossier, suffisamment affranchie et adressée à votre nom afin que nous puissions vous le retourner.

Pour plus d'information sur le contenu de votre dossier d'artiste, visitez le site : www.aapars.com et consultez l'article dans le BabillaAAPARS du mois de mars 2008 ou le lien dans la rubrique Activités / Expositions en salle / Exposition d'automne / Dossier d'artiste.

Veuillez noter que tous les dossiers non conformes seront retournés immédiatement afin de vous permettre d'apporter les correctifs nécessaires et de nous le retourner dans les délais prescrits. Les dossiers électroniques seront refusés automatiquement.

Règlements :

- Toutes les œuvres exposées sur les panneaux seront soumises au concours. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel sec, pastel à l'huile et techniques mixtes.
- Les œuvres exposées doivent être récentes, c'est-à-dire ne pas avoir été exposées lors de l'expo-concours d'octobre 2008, et ne jamais avoir reçu de prix ou de mention par un jury dans aucune autre exposition.
- Toutes les œuvres doivent obligatoirement être encadrées ou présentées sur toiles galerie, d'au moins un pouce d'épaisseur, avec les côtés peints sans broches apparentes.
- Toutes les œuvres doivent être des originales, créées en totalité par l'artiste exposant. Sont interdites les copies ou reproductions de toutes sortes en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste ou d'une de vos œuvres, comme les giclés par exemple.
- Le **prix minimum** d'une toile encadrée ou de type galerie devra être de **100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés.
- Toute œuvre dépassant vos surfaces d'exposition devra être retirée, et ceci pour ne pas nuire à vos voisins.

Votre site d'exposition sera attribué par tirage au sort au moment de l'**accrochage, vendredi le 16 octobre à partir de 16h. Tous les artistes devront quitter les lieux à 20h afin de laisser la place aux juges.** L'AAPARS ne retient aucun pourcentage sur la vente des œuvres. Chaque exposant doit assurer la surveillance de ses œuvres pendant toute l'activité ou déléguer quelqu'un pour le faire à sa place. Les artistes ont le privilège de remplacer une œuvre vendue par une autre. La sélection des artistes sera effectuée en juin et tous les candidats seront avisés par la poste de leur acceptation ou refus au plus tard à la fin juin.

Pour plus d'informations, veuillez appeler :

Lorraine Arsenaault, directrice des expositions, au 450. 461. 0114 ou

Danielle Tremblay, co-directrice des expositions, au 450. 446. 5208.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de téléphone (bur.) : _____

Numéro de cellulaire : _____ Courriel : _____

(Pour l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition (places limitées)? Oui Non

Le style de vos œuvres présentées :

Art Figuratif

Art Non Figuratif (Art Abstrait et Art Contemporain)

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la paperasse, la correspondance, la publicité, la distribution des affiches, l'installation, la cantine, la recherche de commanditaires, la rédaction, etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

- Je joins à ce formulaire :
- mon chèque au montant de **70 \$** libellé au nom de l'A.A.P.A.R.S. et daté du **31 mai 2009**
 - mon dossier d'artiste conforme aux exigences
 - une enveloppe suffisamment affranchie et adressée à mon nom
 - (facultatif) un chèque séparé au montant de 40\$ pour mon adhésion ou mon renouvellement

Veillez poster le tout à cette adresse au plus tard le **31 mai 2009**:

AAPARS
Expo-concours 2009
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 4P9

Restaurant St-Hubert de Saint-Bruno :

Nous recherchons une personne intéressée à devenir responsable de cette exposition. Veuillez vous adresser à Francine Leroux (450) 922-8648, francine-leroux@sympatico.ca ou à Jacques Landry 450-461-3796, famille_landry00@sympatico.ca

Nous désirons remercier sincèrement Diane Laporte pour son implication des dernières années.

Si vous êtes intéressé(e)s à exposer au restaurant St-Hubert de Saint-Bruno. Pour information, veuillez, communiquer avec à Francine Leroux (450) 922-8648, francine-leroux@sympatico.ca

Protocole d'entente de l'exposant Expo-concours 2009

- Dates et heures :** Samedi le 17 octobre 2009 de 13h à 18h et dimanche 18 octobre 2008 de 11h à 17h. Ces heures sont les heures d'ouverture au public. L'artiste doit se présenter **30 minutes avant** les heures d'ouverture afin que tout soit prêt lors de l'arrivée des visiteurs.
- Installation :** **Vendredi le 16 octobre 2009 à partir de 16h** (Tous les exposants devront quitter les lieux à **20h** au plus tard pour laisser la place aux juges)
- Endroit :** Centre Marcel-Dulude, 530 boul. Clairevue Ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 6B3 (sortie 120 de l'autoroute 30)
- IMPORTANT :** *DÈS SON ARRIVÉE, L'ARTISTE DOIT REMETTRE CE PRÉSENT DOCUMENT SIGNÉ AUX RESPONSABLES DE L'ACCUEIL, VENDREDI LE 16 OCTOBRE ENTRE 16 H ET 20 H, À DÉFAUT DE QUOI IL SE VERRA REFUSER LE DROIT DE PARTICIPER AU CONCOURS.*

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie à l'endos).
3. L'artiste doit être en mesure de prouver l'originalité de ses œuvres si les responsables du concours lui en font la demande en fournissant photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.
4. Toutes les oeuvres exposées sont soumises au concours. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel sec, pastel à l'huile et techniques mixtes.
5. L'artiste doit exposer **uniquement des oeuvres récentes**, c'est-à-dire des oeuvres qui n'ont pas été exposées lors de la dernière exposition concours de l'AAPARS en octobre 2008.
6. L'artiste doit présenter des œuvres qui n'ont jamais remporté de prix ou mention par un jury dans aucune autre exposition.
7. Les artistes gagnants des trois premiers prix dans la catégorie "Art Figuratif" et des deux premiers prix dans la catégorie "Art Non Figuratif" (Art Abstrait et Art Contemporain) ne seront pas admissibles au concours pour les deux prochaines années, mais pourront participer à l'exposition dans la catégorie "Hors-concours".
8. Les œuvres exposées sont représentatives, mais pas obligatoirement les mêmes, que celles présentées dans le dossier d'artiste.
9. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des médiums sans odeur afin de ne pas incommoder les visiteurs et les autres artistes.
10. Le **prix minimum** d'une œuvre encadrée ou de type galerie doit être de **100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés. Les diptyques ou triptyques sont permis.
11. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre **16 h et 20 h, vendredi le 16 octobre**, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée.
12. **L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort.** Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
13. L'artiste s'engage à être présent pendant toute l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (**samedi de 13 h à 18 h et dimanche de 11 h à 17 h**).
14. L'artiste ne peut reprendre ses œuvres qu'à la fin de l'exposition soit dimanche à 17 h. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il devra la remplacer ou redispser ses œuvres.
15. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
 - Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant environ **3 pouces** entre chacune;
 - Toutes les œuvres doivent être encadrées ou présentées sur une toile galerie (1 pouce minimum d'épaisseur) aux côtés peints;
 - Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;

- Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
 - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
 - Ne rien accrocher d'autre que ses oeuvres sur ses panneaux;
 - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
 - Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
 - Utiliser une tablette d'environ 30" x 8" fournie par l'AAPARS (une seule par exposant) pour y déposer uniquement : portfolio, cartes de visite, signets, aimants et cartes de souhait (pas de toile miniature);
 - Diriger son éclairage de façon à ne pas nuire aux exposants qui l'entourent;
 - Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
 - Participer à la rotation au bureau des ventes ou à l'accueil selon l'horaire défini, au besoin;
 - À la fin de l'exposition, remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
16. L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Saint-Bruno-de-Montarville de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.

17. Chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole avant, pendant ou après l'exposition;

18. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter. Par respect pour les autres exposants, toute dérogation aux règlements pourrait malheureusement entraîner l'exclusion au concours d'une ou de plusieurs œuvres, voire même jusqu'à l'exclusion de l'exposant au concours.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal ou toute autre publication est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

Je _____ certifie avoir reçu et lu le contrat d'exposition
(lettres moulées)

et m'en déclare satisfait.

(signature de l'artiste exposant)

(date)

(signature du représentant de l'AAPARS)

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Petite rétrospective de la dernière année

Bonjour à tous et toutes.

Comme à chaque année, voici une petite rétrospective de l'année effectuée lors de l'assemblée annuelle du 9 mars 2009 :

L'AAPARS est active grâce à ses nombreux bénévoles (merci à vous tous). Si vous avez le goût de vous impliquer, vous êtes les bienvenus et vous pouvez le faire graduellement.

Le Conseil d'administration se réunit 8 fois par année. (Merci et bravo à Nicole Hénault).

L'association regroupe plus de 300 membres. Bravo et merci à Lise Masson et à ses 13 relationnistes qui font un travail remarquable pour maintenir notre association bien vivante.

Nous avons offert **10 exposés techniques** avec une participation moyenne en 2008 de 74 artistes versus 63 en 2007. Bravo et merci à François Gagnon

5 Expositions ont été organisées en 2008 permettant à 212 artistes d'exposer leurs œuvres au grand public. Les visiteurs ont été nombreux permettant de vendre plus de 150 toiles pour un total de 35,000\$. Ces 5 expositions ont eu lieu au Centre Communautaire (Tomber des Nus) avec la collaboration de Louise Sirois et Louise P. Rouleau, à la Maison Éthier (exposition printanière), au Vieux-Presbytère de St-Bruno avec la collaboration de Colette Legrand, au parc Gordon de St-Lambert avec la collaboration de Lyne Charbonneau et finalement au Centre Marcel Dulude de St-Bruno (Expo-Concours). Bravo et merci à Lorraine Arsenault et Danielle Tremblay ainsi qu'à Diane Malo à titre de Directrice aux communications. Merci également pour l'élaboration d'un dossier type avec CV pro forma que nos membres peuvent facilement utiliser via notre site Internet.

Notre partenaire principal Re/Max Actif de St-Bruno organise sur une base mensuelle des **Expositions solos** afin de permettre à nos membres de se faire connaître. Bravo et merci à Francine Leroux. Nous avons également des possibilités d'exposer nos œuvres au restaurant St-Hubert de Saint-Bruno, merci à Diane Laporte.

Nos ateliers de modèles vivants du jeudi soir sont très populaires depuis plus de 10 ans. Bravo et merci à Louise Sirois, Louise Rouleau et Michel Côté.

Nos ateliers libres de peinture le mercredi toute la journée au Centre Communautaire de St-Bruno ont connu un vif succès. Bravo et merci à Jacqueline Alain.

Nos formations intensives sur demande ont doublé en 2008 avec 6 ateliers versus 3 en 2007. Bravo et merci à Huguette Prince.

Une formation avec le CMCC : Comment apprivoiser le dossier d'artiste. Bravo et merci à Colette Legrand

Notre journal Mensuel «Le Babil'AAPARS» est publié 10 mois par année et on retrouve des sections réservés à nos membres et à nos partenaires. Bravo et merci à Louise Maltais et Catherine Ayotte

Importance de nos partenaires au nombre de 22 en 2008 (plus de 7000\$) versus 19 en 2007, cela nous permet de ne pas augmenter les prix de notre carte de membres et de nos exposés techniques et ce, année après année. Je vous demande de les encourager le plus souvent possible en guise de remerciement.

Notre 1^{er} Circuit des Arts de Saint-Bruno-de-Montarville a dépassé nos attentes. Merci aux membres du comité organisateur : Huguette Prince, Collette Legrand, Pierrette Leclair, Denis Hardy, Pierre Duhamel et moi-même. Et un merci spécial à Suzanne Lord qui a développé la marque de commerce et notre identité propre.

Notre Site Internet « aapars.com » est en opération et **notre Galerie virtuelle** compte 17 artistes présentement. Bravo et merci à Carole Gagnon.

Notre 1^{er} Marché aux puces lors de l'assemblée annuelle 2008 a connu un bon succès. Merci à Danielle Tremblay.

Notre situation financière est saine avec l'acquisition de 25 panneaux d'exposition en aluminium en 2008 au coût de 7000\$. Bravo et merci à Michel Côté

Nos projets 2009 et 2010 : ° 3^{ième} édition de Tomber des Nus, les 18 et 19 avril prochain. ° Galerie virtuelle augmentée le nombre d'artistes à 25 ou 30. ° 2^{ème} édition du Circuit des Arts de Saint-Bruno-de-Montarville. ° Activité en marche (étape projet) avec Colette Legrand pour les aspirants professionnels et les professionnels et finalement se rapprocher du CMCC et du RAAV afin de travailler en équipe. Nous sommes également en discussion avec les Promenades St-Bruno pour une exposition additionnelle en 2009 ou au début de 2010.

Nous sommes toujours à l'écoute des préoccupations et/ou des suggestions de nos membres, veuillez ne pas hésiter à communiquer avec un membre du C.A.

Jacques Landry, Président AAPARS

Nos membres exposent

Tomber des nus
3^{ème} édition 2009
Corps et âmes

Exposition Artistique
Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rivé-Sud

Les Artistes

Dominique Berrou
Pierre Bibeau
Marcel Boudreault
Michel Côté
Joëlle Fontaine
Rémy Grenier
Françoise Laborie
Pierre Lachance
Sylvie Lamarre
Marc Lépine
Francine Leroux
L'OR
Nadia Malo
Reine Maltais
Patricia Montana
Diane Nadeau
Pierrette Rivard Gagnon
Louise Sirois

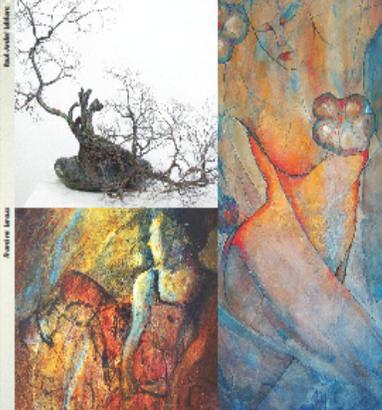
Samedi 18 Avril 2009
10 h à 21 h
VERNISSAGE 19 h à 21 h

Dimanche 19 Avril 2009
11 h à 17 h

Saxophone et Percussions
Christian et Lionel

Chalet Marie-Victorin
450-441-8379

150, rue Marie-Victorin, Saint-Bruno-de-Montarville



Boreart
PRÉSENTE
PAUL-ANDRÉ LEBLANC
«L'ARBRE»
FRANCINE LEROUX et L'OR
«TRANS...LUCIDE»
DU 15 AVRIL AU 3 MAI 2009

— Petit Rappel —

Si vous désirez publier une annonce dans le **Babill'AAPARS** concernant une exposition ou tout autre événement, vous pouvez communiquer avec Suzanne Lord par courriel à suzannelord@videotron.ca au moins deux semaines avant l'exposé technique.

INVITATION

Francine Leroux
Artiste peintre



Vernissage
SAMEDI, LE 11 AVRIL DE 14H À 16H

Exposition
DU 12 AVRIL AU 3 MAI 2009

GALERIE HORIZON
ARTS VISUELS
GALERIE HORIZON
53B, RUE GEORGE
SOREL-TRACY
450-730-0666
galeriehorizons@videotron.ca

INVITATION SPÉCIALE AUX MEMBRES DE L'AAPARS

2e Symposium « Les Arts en Fête de St-Pierre-de-Véronne, »
26, 27 et 28 juin 2009
Tout près de Venise-en-Québec, (à 45 minutes du Pont Champlain)

M. Réal Loisel, directeur du Centre St-Pierre-de-Véronne invite tout spécialement les artistes peintres et sculpteurs de l'AAPARS à s'inscrire en envoyant un CV artistique incluant leur démarche sur une page, 5 photos de 4 pouces x 6 pouces de leur récente production ainsi qu'une enveloppe de retour suffisamment affranchie et un chèque de 150 \$ à l'ordre de Réal Loisel, responsable du Centre St-Pierre-de-Véronne, 587, route 133, Pike-River, Québec, J0J 1P0. Tél. 450-248-0497.

Le Centre, une église rénovée en Centre d'Arts, est situé à la croisée de la Route des Vins, route 133 et de la route 202 vers les douanes de Phillipsburg. Il y a de la place pour une soixantaine d'artiste. C'est un endroit très passant, une route touristique et il y aura de la publicité partout dans la région.

Date limite pour s'inscrire : **15 mai 2009**. Pour s'informer et recevoir le formulaire d'inscription par la poste, appelez Réal Loisel au 1-450-248-0497 ou par internet, sur le site www.hprince.ca/symposium.htm et cliquez sur formulaire d'inscription et procédures et imprimer. Bienvenue à tous et à toutes.

Appel à la générosité des artistes :

Au Second Lieu organise pour une 4^e année consécutive son tournoi de golf annuel le mercredi 17 juin au golf La Madeleine. Nous serions intéressés à recevoir des toiles de vos artistes-peintres pour pouvoir les mettre soit dans notre encan silencieux soit dans notre encan crié. Pour ce faire, nous aurons besoin de connaître le plus rapidement possible les artistes intéressés à contribuer. Un reçu de don de charité sera émis à la valeur de l'œuvre selon son artiste. Les artistes seront informés du montant qui sera récolté pour chacune des toiles.

Au Second Lieu est une ressource alternative en santé mentale est implantée dans l'arrondissement de Saint-Hubert depuis plus de 18 ans. Sa mission est de veiller à l'intégration sociale et communautaire des personnes vivant ou ayant vécu une problématique en santé mentale, par le biais d'activités diverses pour améliorer leur qualité de vie. Site : www.secondlieu.org

Virginie Sarria Lobjoie pour l'équipe d'**Au Second Lieu** 450 672-8725 courriel : info@secondlieu.org

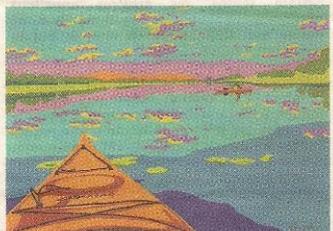
L'Action Journal **Un don de Suzanne Perreault**

Un tableau vendu au profit de la fondation de l'Hôpital Sainte-Justine

Afin de lever des fonds pour la recherche en endocrinologie pédiatrique pour la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine, des artistes de la Montérégie ont fait don d'œuvres originales qui furent offertes à une soirée-bénéfice qui a eu lieu au Centre de villégiature et de congrès l'Estérel le 28 février dernier. Les convives ont pu apprécier la cuisine raffinée du chef Jean-Yves Salou en écoutant des prestations de la chanteuse de Jazz Meredith Marshall. L'événement était animé par le comédien et animateur Christopher Hall.

L'artiste Suzanne Perreault de Beauceville est particulièrement sensible à cette cause. Fragilisée dans son enfance par une malformation cardiaque de naissance, elle a vécu l'expérience d'un long séjour en milieu hospitalier à l'âge de 4 ans. C'est Madame Lise Watier, célèbre en tant que «leader» de l'industrie de la beauté, qui s'est portée acquéreuse de son tableau intitulé «Flotter comme un nuage».

Les artistes Raymond Lavoie de McMasterville et Jacques Landry de St-Bruno-de-Montarville, membres de l'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rivé-Sud (AAPARS) tout comme Madame Perreault, ont contribué à cet événement en offrant chacun une de leurs plus belles œuvres.



L'œuvre dont Lise Watier s'est portée acquéreuse «Flotter comme un nuage»

Nos Partenaires...

**NOUS VENONS DE SIGNER UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC ART X TERRA
LES MEMBRES DE L'AAPARS BÉNÉFICIENT D'UN RABAIS DE 20%.**



Appel de dossiers:

Avis à tous les artistes professionnels ou semi professionnels

Nous sommes présentement à la recherche de :

- SCULPTURES (PETITES)
- PEINTURES (huile, acrylique, ou mixte)
- MÉTIERS D'ART (bois, verre, métal)
- PHOTOGRAPHIES ARTISTIQUES
- STYLE : MODERNE, CONTEMPORAIN

Afin d'enrichir notre portefeuille s'adressant à une clientèle d'entreprise,
Pour combler leurs demandes en cadeaux corporatifs et décoration d'intérieur.

Veillez nous faire parvenir votre dossier comprenant :

- 1- Photos de 5 à 10 œuvres avec leur prix OU adresse de votre site Internet
- 2- Brève description de votre démarche et de votre biographie
- 3- **Adressez le tout par courriel à : info@artxterra.com**
- 4- Vous pouvez aussi compléter le formulaire d'adhésion sur notre site web : www.artxterra.com
(cliquez sur : inscription des artistes dans le menu en haut à l'extrême droite)
- 5- La demande de candidature est gratuite et ne demande aucun frais de traitement de dossier.

**Veillez consulter la section : critères de sélection, pour tous les détails sur le choix des dossiers*

Art x terra inc. est une agence représentant les artistes et leurs œuvres auprès d'une clientèle corporative, designers d'intérieur et d'architectes. Son site, www.artxterra.com rejoint les plus grandes entreprises et cabinets de design pour leurs besoins en œuvres d'art au Québec et au Canada.

Le choix de votre candidature, si elle est retenue, permettra :



La publication du porte folio de vos œuvres dans notre catalogue en ligne

Dans le but de les représenter afin de les vendre auprès de notre clientèle.

- Jusqu'à 250 images permises
- Gestion indépendante des œuvres publiées par l'artiste
- Très faible commission sur les ventes pour les membres (entre 0-15%)



L'accès aux appels d'offre publics et privés : Les appels d'offres sont les commandes de nos clients et opportunités pour artistes qui sont publiés dans la section des membres afin que chacun puisse en avoir connaissance, et manifester son intérêt en soumissionnant sur l'offre qui l'intéresse.

Il est important de noter que l'affiliation en tant que membre de notre agence se fait moyennant un coût de 149.00 \$ pour l'année (taxes en sus), ceci afin de soutenir les campagnes auprès de notre clientèle et de bénéficier des avantages en tant que membre Art X terra.

LES MEMBRES DE L'AAPARS BÉNÉFICIENT D'UN RABAIS DE 20%

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site, www.artxterra.com, choisir la section : artistes ou contactez – nous au 514-830-2347 ou par courriel à info@artxterra.com



20%
de rabais

Merci à nos généreux partenaires

PRINCIPAL (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Courtier immobilier agréé

Madame Mance Grégoire, Directrice

1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)



**Atelier de
Cadres
Déry**

www.cadresdery.com

1999 rue de Nobel, local 4A
Sainte-Julie J3E 1Z7
450-649-4981



**Bertrand
St-Arnaud**

Député de
Chambly



Artisan Boucher * Service de traiteur

7615 Chemin Chambly
St-Hubert J3Y 5C2
450-656-9070
www.lapetitecharcuterie.com

MAGAZIN *art*

4953 Nancy, Pierrefonds, H8Z 1Z9

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



**Avenue
des Arts**
Matériel d'artistes

514-843-1881

328A Avenue Victoria, Westmount



Sites Internet et documents promotionnels
Cartons d'invitation - Cartes d'affaires

514-843-1881 - 378A Avenue Victoria, Westmount

BMO Banque de Montréal

1560 Montarville, Saint-Bruno, J3V 3T7.
Tél.: 450-653-3624

Le Communiqué Art

André Chapleau, rédacteur en chef
501, rue Ste Hélène, Longueuil,
J4K 3R5 450-670-5151



COLLABORATEURS (ARGENT)



Carole Lavallée

Députée de Saint-Bruno - Saint-Hubert
5540, chemin de Chambly, bureau 110,
Saint-Hubert (Québec) 450-926-5979



10848 av. Moisan,
Montréal, H1G 4N7
514-321-4121



ART TERRA

1025 Sherbrooke Est,
suite 514 Montréal, Québec
Canada H2L 1L4
info@artterra.com



**4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669**



1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

**Le groupe
Brosseau**

Encanteur - Liquidateur - Évaluateur
7077 rue Beaubien Est, suite 215,
Anjou H1M 2Y2 514-355-1909

ADMIRATEURS (BRONZE)

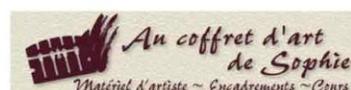


611, Av. St-Joseph, Saint-Julie Tél.: 450.649.5149



514.313.3367

1410, rue Montarville, Saint-Bruno



922 Rue Laurier, Beloeil, 450-467-4637



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971